

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture,  
de l'agroalimentaire et de la forêt

**ARRÊTÉ**

**Portant nomination du directeur général par intérim de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon).**

**La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement**

Vu le décret n° 2009-189 du 18 février 2009 portant création de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) ;

Vu le décret n° 2010-1035 du 1er septembre 2010 relatif à la durée des mandats des dirigeants et au fonctionnement des organes de direction de certains des établissements publics de l'Etat, notamment son article 6.

**ARRÊTENT**

**Article 1er**


M. Pierre-André MARECHAL, professeur des universités, est nommé directeur général par intérim de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) à compter du 1er avril 2015.

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le **15 AVR. 2015**

La ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
Pour la ministre et par délégation :  
La directrice générale de l'enseignement supérieur  
et de l'insertion professionnelle



Simone BONNAFOUS

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et  
de la forêt, porte-parole du Gouvernement,  
Pour le ministre et par délégation :  
La directrice générale de l'enseignement et de la  
recherche,



Mireille RIOU-CANALS